



## CHARTE DE QUALITÉ AVEC NOS CLIENTS

Nous, Société Edis Wine, considérons comme capitale la relation qui nous lie à nos clients. C'est notre rôle de proposer les vins les plus pointus à la clientèle « grands amateurs ».

Les vins proposés sont les cibles du marché spéculatif depuis quelques années.

Nous n'acceptons pas que les vins, élaborés avec soins extrêmes à partir d'un terroir et d'un grand savoir-faire soient parfois revendus ou échangés au gré d'une spéculation dont les conséquences ne peuvent être que dommageables pour la qualité du vin et en conséquence pour le plaisir de l'amateur.

Dans cet esprit, nous demandons à tous nos clients, un engagement de qualité :

1- Les bouteilles doivent être conservées en caisse d'origine Collection numérotée dans un local, où la température, l'hygrométrie et l'exposition à la lumière sont appropriées.

2-Vous devez vous engager à ne pas vendre les vins à d'autres clients particuliers, professionnels, cavistes, grandes distributions, ventes aux enchères ou via internet. Nos bouteilles trouvent acquéreur auprès d'une clientèle « identifiée », qui les installe en cave et les boit selon son bon plaisir, de préférence après un vieillissement convenable.

3-Enfin, chaque caisse collection est numérotée, ainsi que les bouteilles.

Nous vous demandons de nous renvoyer les 2 exemplaires (1 exemplaire vous sera retourné signé) de la présente charte, revêtus de votre nom et de votre signature. Celle-ci marque votre engagement sur les dispositions ci-dessus et leur respect conditionne bien sûr votre rang privilégié sur notre liste d'acheteurs.

Nous sommes certains que nous avons toute votre compréhension dans cette démarche qui est de notre intérêt commun.

A ....., le .....2013.

A Biarritz, le .....2013.

BON POUR ACCORD

Nom du signataire :

Le gérant Ediswine  
Samuel Ingelaere